Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

2017-2018

Plan ministériel

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
représentée par le ministre de l'Industrie, 2017

N° de catalogue lu92-1/9F-PDF

ISSN 2371-6770

Ce document est publié sur le site Web de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada à l'adresse http://www.wd-deo.gc.ca

Ce document est accessible en médias substituts, sur demande.

Table des matières

Message du ministre 1

Aperçu de nos plans 3

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 5
- Raison d'être 5
- Rôle et mandat 5

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail 7

Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats 9

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement 11
- Programmes 11
- Services internes 19

Dépenses et ressources humaines 21
- Dépenses prévues 21
- Ressources humaines planifiées 23
- Budget des dépenses par crédit voté 23
- État des résultats condensé prospectif 24

Renseignements supplémentaires 25
- Renseignements ministériels 25
- Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 26
- Tableaux de renseignements supplémentaires 26
- Dépenses fiscales fédérales 27
- Coordonnées de l'organisation 27

Annexe A : Définitions 29

Notes en fin d'ouvrage 33

Message du ministre

Notre Plan ministériel 2017-2018 présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur notre travail et sur les résultats que nous tenterons d'atteindre au cours de la prochaine année. Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention des Canadiens, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, lequel remplace le Rapport sur les plans et les priorités.

Le titre du rapport a été modifié afin de tenir compte de son but : communiquer nos objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin de livrer ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de présenter plus clairement, plus simplement et de façon plus équilibrée les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant de faire preuve de transparence quant à la façon dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et d'atteindre les priorités du gouvernement.

Grâce aux programmes du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, nous travaillons ensemble à réaliser le programme d'innovation du Canada : une initiative à laquelle participe l'ensemble du gouvernement pour faire du Canada un centre mondial d'innovation, créer de meilleurs emplois et de meilleures possibilités pour la classe moyenne et susciter la croissance dans tous les secteurs d'activité et ainsi améliorer le niveau de vie de tous les Canadiens. Notre mandat consiste aussi à commercialiser plus de recherches et d'idées; à fournir à un nombre accru de Canadiens les compétences nécessaires à leur participation à une économie numérique mondiale; à aider les petites entreprises à croître grâce à l'innovation, à l'accès aux capitaux et au commerce; à faire la promotion du tourisme au Canada, à soutenir la recherche scientifique et à prendre en compte des facteurs scientifiques dans nos choix d'investissement et nos politiques.

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan ministériel de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada pour 2017-2018.

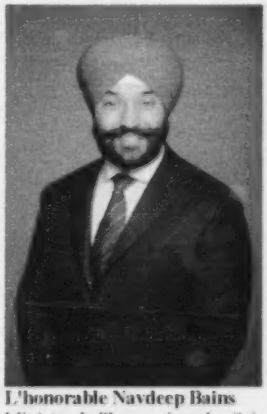

L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Aperçu de nos plans

En 2017-2018, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada[i] (DEO) célébrera son 30e anniversaire tout en aidant le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique à croître, créer des emplois et renforcer la classe moyenne. Le travail de DEO sera guidé par les engagements liés au mandat ministériel et les trois piliers du Programme d'innovation inclusif du gouvernement du Canada, une initiative de l'ensemble du gouvernement axée sur les personnes, la technologie et les entreprises. De plus, DEO contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie commerciale internationale du Canada.

DEO a cerné deux priorités stratégiques pour 2017-2018.

Innovation
L'Ouest joue déjà un rôle important au sein de l'innovation canadienne et du secteur des technologies. Toutefois, afin de devenir compétitif à l'échelle mondiale, l'Ouest canadien doit accélérer le développement et l'adoption de nouvelles technologies.

En 2017-2018, dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, l'objectif axé sur la technologie de DEO sera d'investir dans des grappes concurrentielles et novatrices en appuyant le développement de produits et de processus liés à la technologie propre. De plus, DEO lancera un volet de l'Initiative d'innovation dans l'Ouest pour aider les entreprises de l'Ouest canadien à commercialiser de nouvelles technologies novatrices.

DEO compte également participer au nouveau Service de croissance accélérée,[ii] un engagement du budget de 2016, en aidant les entreprises à fort potentiel de croissance à se développer et à prendre de l'expansion. Ce programme fournira aux entreprises l'accès à des services du gouvernement fédéral pour les aider à croître et à devenir plus compétitives à l'échelle mondiale.

Croissance économique des Autochtones
Un effectif qualifié et entrepreneurial est essentiel à la croissance économique dans l'Ouest canadien. Grâce à des investissements, DEO aidera les peuples autochtones à participer à l'économie et à devenir eux-mêmes des créateurs d'emploi en tant qu'entrepreneurs prospères. Dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, DEO aidera les entrepreneurs autochtones à établir leur entreprise et à la faire fructifier, ainsi qu'à acquérir de nouvelles compétences.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a été fondée en 1987 afin de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et de faire valoir les intérêts de l'Ouest dans l'établissement et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques nationaux. Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de l'organisation.

Rôle et mandat

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) met en œuvre diverses initiatives partout dans l'Ouest et effectue des investissements stratégiques qui exploitent les avantages concurrentiels régionaux.

DEO possède des bureaux dans chaque province de l'Ouest canadien, ainsi qu'un bureau à Ottawa. Son assise dans l'Ouest permet au Ministère de favoriser de solides partenariats avec des organisations économiques et communautaires, des établissements de recherche et d'enseignement universitaire, des peuples autochtones ainsi que les provinces et les municipalités. Ces relations aident DEO à refléter les perspectives de l'Ouest dans le cadre de la prise de décisions nationales.

En se basant sur la priorité du budget de 2016 d'une croissance économique propre, DEO appuiera plusieurs engagements énoncés dans les lettres de mandat des ministres, y compris :

- promouvoir la diversification économique et l'exploitation des avantages concurrentiels régionaux;
- investir dans les secteurs de la technologie propre de l'Ouest canadien;
- soutenir le réseau national émergent pour l'innovation des entreprises et les grappes, y compris les incubateurs et les accélérateurs.
- soutenir les entreprises canadiennes pour augmenter leurs exportations et élargir leurs partenaires commerciaux;
- favoriser le développement économique et créer des emplois pour les peuples autochtones;
- appuyer l'ouverture et la transparence au sein du gouvernement en partageant des renseignements sur les investissements et les initiatives de DEO avec les Canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour en savoir plus sur les engagements formulés dans les lettres de mandat, consulter la lettre de mandat du ministre sur le site Web du premier ministre du Canada.[iii]

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

L'économie de l'Ouest canadien représente près de 40 % de la production économique du Canada; en outre, près du tiers des Canadiens habitent dans l'Ouest canadien. En raison de sa taille, l'économie de l'Ouest canadien a une incidente importante sur l'économie nationale.

Les quatre provinces de l'Ouest canadien ont généré différents rendements économiques au cours des dernières années. Principalement en raison des prix plus bas des produits de base (en particulier le pétrole brut), l'Alberta et, à un moindre degré, la Saskatchewan, ont éprouvé des difficultés économiques, alors que la Colombie-Britannique et le Manitoba ont connu une croissance moyenne. Les économistes du secteur privé prévoient un nouvel élan en Alberta et en Saskatchewan en 2017-2018, mais ces reprises devraient être modestes par rapport aux normes historiques. On prévoit que la Colombie-Britannique connaîtra une croissance économique faible à modérée en 2017-2018, en raison du ralentissement de son secteur immobilier. On prévoit que le rendement économique solide du Manitoba se poursuivra en raison de son économie relativement diverse, mais à un rythme plus lent que les années précédentes.

Puisque l'on prévoit une faible hausse des prix des produits de base, la poursuite du succès économique nécessitera l'exploitation des forces régionales. Des progrès sont accomplis par le secteur de la technologie propre de l'Ouest du Canada parallèlement à d'autres grappes d'innovation telles que les technologies d'information et de communications , les ressources naturelles, la nanotechnologie, l'aérospatiale et l'agriculture à valeur ajoutée. Le fait de favoriser les grappes d'innovation constitue une occasion importante de diversifier et renforcer l'économie de l'Ouest canadien.

L'Ouest canadien comporte un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME) à forte croissance (10,1 %) que le reste du Canada (8,8 %), avec l'Alberta et la Saskatchewan en tête de liste.[iv] Le nombre de PME à forte croissance dans l'Ouest canadien a augmenté de 15,4 % entre 2011 et 2014. Il est essentiel de poursuivre le développement d'entreprises à forte croissance pour assurer le succès économique continu de l'Ouest canadien. Les défis majeurs pour les entreprises novatrices et à forte croissance comprennent : l'accès aux talents, les compétences en gestion, l'accès au capital, l'accès aux marchés, et le fait de pouvoir profiter des écosystèmes d'innovation.

Près de 60 % des Autochtones canadiens vivent dans l'Ouest canadien.[v] Les peuples autochtones sont parmi les groupes démographiques les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide, représentant la plus grande population active inexploitée au Canada. La participation des peuples autochtones au marché du travail et leur niveau de scolarité traîne actuellement derrière ceux des populations non autochtones. Au cours des 10 prochaines années, 400 000 Autochtones canadiens atteindront l'âge d'intégrer le marché du travail. De plus, les petites entreprises autochtones se développement six fois plus rapidement que dans le marché non autochtone, et les entrepreneurs autochtones ont

tendance à être environ 10 ans plus jeunes.[vi] Ceci crée un énorme potentiel de croissance pour les entreprises autochtones de l'Ouest canadien.

Les femmes représentent la majorité des diplômés universitaires. Cependant, moins d'un tiers des diplômés des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques sont des femmes. Ce nombre est toutefois à la hausse.[vii] En augmentant le nombre de femmes qui participent à ces secteurs, on contribuerait à diversifier l'effectif et à atténuer le fardeau que présente la demande grandissante pour une main-d'œuvre qualifiée qui s'avère indispensable pour réussir dans une économie de plus en plus innovatrice.

De plus, l'intégration de travailleurs immigrants qualifiés constitue une occasion importante pour augmenter la capacité de l'effectif et améliorer les résultats économiques. En 2015, l'Ouest canadien a attiré 110 000 immigrants, représentant plus de 40 % de l'immigration au Canada.[viii] Il existe également des obstacles lorsque les entreprises font appel à des travailleurs et des gestionnaires qualifiés qui limitent le potentiel de croissance. Par conséquent, les entreprises de l'Ouest canadien sont désavantagées relativement à leurs concurrents internationaux.

Risques clés : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Risques et possibilités clés

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien aux programmes du Ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et ministérielles
Manque de capacité et de compétences essentielles chez les entrepreneurs autochtones à créer des entreprises	• Fournir des services de conseil et de formation aux entreprises pour les peuples autochtones par l'entremise du Réseau de services aux entreprises autochtones, des organismes de développement des collectivités et du Réseau Entreprises Canada. • Investir dans le perfectionnement de compétences ciblées et axées sur le marché dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Mesures : • Valeur et nombre des projets financés liés à la croissance économique des Autochtones • Nombre de clients autochtones servis	1.1 Développement des entreprises et innovation 1.2 Croissance économique des collectivités	• Croissance économique inclusive • Croissance de l'emploi
Changements au niveau de la demande pour les nouvelles technologies, notamment les technologies propres, au Canada et à l'échelle internationale	• Entreprendre des recherches sur la demande pour les nouvelles technologies, tout particulièrement pour les technologies propres. • S'assurer que les renseignements sur la demande sont partagés avec la communauté d'innovation. • Évaluer les propositions de projet d'innovation en fonction de la demande du marché pour la nouvelle	1.1 Développement des entreprises et innovation 1.3 Politique, représentation et coordination	• Programme d'innovation • Service de croissance accélérée • Technologies propres

	technologie ou le nouveau produit. Mesures : • Nombre de produits de recherche • Nombre d'organismes à but lucratif et nombre d'organismes sans but lucratif prenant part à l'échange d'information • % de propositions de projet d'innovation qui incluent une évaluation de la demande du marché pour la nouvelle technologie ou le nouveau produit		

L'expérience de DEO dans l'administration de programmes ciblés pour les Autochtones suggère la présence de lacunes particulières en matière de compétences dans des domaines tels que la gestion financière. Cette faible capacité pourrait constituer un obstacle aux efforts de DEO visant à accroître la participation des Autochtones sur le marché du travail et à accroître l'entrepreneuriat autochtone. De plus, de nombreux Autochtones résident en région éloignée, avec un accès plus restreint aux possibilités de formation et aux autres services existants. Pour atténuer ces risques, DEO tiendra compte dans son évaluation des demandes de financement de projet de développement autochtone de leur capacité à répondre à ces défis.

Historiquement, DEO a soutenu l'innovation en mettant l'accent sur la qualité des idées et des produits. Cette approche comporte cependant un risque, soit qu'une évaluation incomplète de la demande entraîne une inefficacité sur le marché si, par exemple, les innovateurs apportent des solutions à des problèmes pour la résolution desquels les acteurs du marché ne sont pas prêts à débourser. Par conséquent, DEO réalisera des recherches sur la demande du marché pour les nouvelles technologies, au Canada et à l'étranger, et en communiquera les résultats, ce qui aidera les entreprises de l'Ouest canadien à tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le marché. DEO tiendra compte de la demande pour de nouvelles technologies ou de nouveaux produits dans le cadre de son évaluation des demandes de financement des projets d'innovation.

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Programmes

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) œuvre à développer l'économie de l'Ouest canadien. Pour ce faire, le Ministère aide à créer des entreprises productives, novatrices et axées sur l'exportation. Le cadre pour la préparation de rapports de DEO se compose de trois programmes :

1) développement des entreprises et innovation;
2) croissance économique des collectivités;
3) politique, représentation et coordination.

Programme 1.1 : Développement des entreprises et innovation

Description

Le programme Développement des entreprises et innovation soutient les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien en vue de rehausser l'innovation, la productivité et la participation globale des entreprises. La production à valeur ajoutée est renforcée par le lancement de nouveaux produits et de nouvelles technologies ou par l'apport d'innovations à des procédés de fabrication existants, ainsi que par des efforts pour se lancer sur les marchés internationaux et accroître l'investissement dans l'Ouest canadien. Ce programme soutient en outre certains membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien et d'autres partenaires qui offrent des services aux entreprises et assurent l'accès au capital dans l'Ouest canadien, à l'appui d'un entrepreneuriat accru. Les paiements de transfert qui soutiennent ce programme sont effectués au titre de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs et du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Le soutien financier du Réseau Entreprises Canada est constitué de fonds d'exploitation et d'entretien.

Faits saillants de la planification

DEO s'engage à faire de l'Ouest canadien un endroit plus concurrentiel où innover, développer une entreprise et créer de meilleurs emplois. En 2017-2018, DEO compte poursuivre ces objectifs en mettant l'accent sur deux priorités stratégiques :

- l'innovation;
- la croissance économique des Autochtones.

Mesures clés

- Dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, fournir des fonds à des organismes sans but lucratif relativement à des projets qui favorisent la croissance de l'économie propre ou qui appuient les entrepreneurs autochtones dans la création ou l'expansion de leurs entreprises, ou encore dans l'acquisition de nouvelles compétences.

- Lancer un volet de l'Initiative d'innovation dans l'Ouest pour aider les entreprises à commercialiser leurs technologies nouvelles et novatrices.
- Favoriser la croissance des technologies propres dans l'Ouest canadien et des organisations autochtones sur les marchés internationaux.
- Aider les femmes entrepreneurs à créer ou à développer leurs entreprises à l'aide de financement à l'intention de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs.
- Soutenir les entreprises des secteurs de la défense, de la sécurité, de la marine et de l'aérospatiale afin de tirer parti des occasions d'approvisionnement du gouvernement.
- Donner l'accès à un soutien coordonné aux entreprises afin qu'elles prennent de l'expansion dans le monde, et ce, au moyen de réseaux commerciaux fédéraux-provinciaux à l'échelle régionale établis dans les quatre provinces de l'Ouest en partenariat avec Affaires mondiales Canada.
- Collaborer avec Affaires mondiales Canada pour élaborer et mettre sur pied une stratégie de commerce et d'investissement visant à aider les entreprises à diversifier et à accroître leurs exportations.
- Collaborer avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral pour fournir le Service de croissance accélérée. Cette initiative aide les entreprises à fort potentiel de croissance à accéder aux services du gouvernement fédéral, afin qu'elles puissent croître et prendre de l'expansion à l'échelle mondiale.
- Soutenir le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien[ix] afin de fournir des services aux entrepreneurs pour qu'ils puissent démarrer et faire croître leurs entreprises.

Les activités de DEO prévues pour 2017-2018 découlent d'une Évaluation de la productivité et de la croissance des entreprises[x] récente dans laquelle on recommande à DEO de soutenir les entreprises de l'Ouest canadien pour qu'elles adoptent des technologies évoluées, et de se concentrer davantage sur les entreprises à forte croissance. La programmation de DEO sera également revue en fonction des évaluations sur la commercialisation de la technologie et la constitution des capacités en matière d'innovation, quand les résultats de ces dernières seront disponibles.

Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien

Il comprend :

- Réseau Entreprises Canada
- Développement des collectivités
- Initiative pour les femmes entrepreneurs
- Organisations francophones à vocation économique
- Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité
- Réseau de services aux entreprises autochtones

Les mesures prises par DEO dans le cadre du programme Développement des entreprises et innovation généreront des entreprises novatrices, tout particulièrement dans le secteur des technologies propres, aideront les entreprises à devenir plus novatrices et compétitives et créeront des emplois de bonne qualité. À long terme, ces mesures encourageront une croissance économique durable et inclusive dans l'Ouest canadien.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les petites et moyennes entreprises (PME) de l'Ouest canadien participent au commerce international	Valeur de l'activité commerciale internationale facilitée par DEO	346 M$	31 mars 2018	0 $*	72,8 M$	550 M$
Les PME de l'Ouest canadien sont compétitives	Nombre de PME dont les marges brutes augmentent	11	31 mars 2018	0*	25	10
Les PME de l'Ouest canadien sont novatrices	Nombre de cas où la protection du droit de propriété intellectuelle a été invoquée	32	31 mars 2018	10	24	9

Remarque : Les projets de DEO ne rendent pas tous compte de ces indicateurs. Les résultats globaux sont par conséquent sous-estimés. DEO prévoit réviser son cadre pour la préparation de rapports afin de produire de meilleurs rapports à l'avenir.

* Ces indicateurs de rendement ont été présentés par DEO pour la première fois en 2013-2014. Traditionnellement, ces types d'indicateurs exigent plus d'un an pour produire des résultats.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
98 714 063	98 714 063	89 463 252	95 346 298

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
103	113	116

Remarque : l'accroissement des ressources humaines en 2018-2019 tient compte du redéploiement de personnel du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 – qui sera terminé en 2017-2018 – vers d'autres priorités ministérielles telles que le Service de croissance accélérée.

Programme 1.2 : Croissance économique des collectivités

Description

La croissance économique des collectivités nécessite certaines initiatives de développement économique qui :

- soutiennent les communautés afin de faire progresser leurs économies;
- s'adaptent à l'évolution et aux difficultés de la conjoncture économique;
- favorisent une reprise dans des situations économiques difficiles.

Ce résultat est obtenu grâce au financement direct de projets et à la prestation de soutien financier aux organismes de développement des collectivités. De plus, ce programme aide les collectivités à évaluer les possibilités de nouvelles activités économiques qui existent chez elles. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et du Programme de développement des collectivités.

Faits saillants de la planification

DEO appuie les initiatives qui encouragent le développement économique inclusif des collectivités en milieux ruraux et urbains. Ces initiatives aident les collectivités à tirer profit des occasions locales, à diversifier leurs économies et à s'adapter aux circonstances économiques difficiles. Une bonne part du financement de DEO réservé au développement économique des collectivités découle de son rôle d'agent de mise en œuvre dans l'Ouest pour les programmes nationaux offerts comme le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

Les activités de DEO en 2017-2018 seront axées sur le renforcement des compétences entrepreneuriales en milieux ruraux et urbains, la croissance des entreprises locales et la création d'emplois de bonne qualité.

Mesures clés

- Soutenir les organismes de développement des collectivités partout dans l'Ouest afin de développer les économies rurales à l'aide de services de conseil aux entreprises et d'un accès aux capitaux. Une analyse des activités de prêt à ces organismes a révélé qu'entre 2008 et 2013, les entreprises aidées dépassaient un groupe comparable d'entreprises non aidées :
  - 7,7 % contre 2,2 % pour la croissance de l'emploi;
  - 9,9 % contre 3,7 % pour la croissance des ventes;
  - 66 % contre 45 % pour les taux de survie.

  En 2017-2018, DEO s'appuiera sur ces réussites pour encourager les organismes de développement des collectivités à adopter des approches communes et des méthodes efficaces partout dans l'Ouest.
- Aider les peuples autochtones à créer et à favoriser l'expansion des entreprises et à acquérir des compétences entrepreneuriales en soutenant le Réseau de services aux entreprises autochtones.
- Mettre en œuvre l'Initiative de développement économique (IDE)[xi] à l'intention des communautés de langue officielle en situation minoritaire au nom du gouvernement du Canada. L'IDE renforce l'innovation, l'entrepreneuriat, les

partenariats et la diversification des communautés de langue officielle en situation minoritaire partout dans l'Ouest.

- Soutenir les organisations francophones à vocation économique[xii] pour fournir des services de conseil et de formation aux entrepreneurs et aux collectivités francophones partout dans l'Ouest canadien.
- Mettre en œuvre le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150[xiii] dans l'Ouest canadien. Ces investissements en infrastructure aideront à soutenir les collectivités à l'aide d'une économie de croissance saine, d'une création d'emplois et d'une amélioration de la qualité de vie.
- Soutenir les réseaux d'innovation, les occasions économiques et le développement technologique dans les collectivités de l'Ouest canadien.
- Superviser le Fonds de développement économique de Churchill et de la région, créé en 2016-2017, en réaction à l'instabilité économique que vit cette région. Ce fonds utilisera des actifs locaux en soutenant des projets qui créent de nouvelles occasions commerciales et d'emploi afin de diversifier et de soutenir l'économie régionale.

Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150

- DEO a investi dans plus de 750 projets à base communautaire partout dans l'Ouest canadien.
- On s'attend à ce que les projets soient terminés d'ici le 31 mars 2018.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les collectivités de l'Ouest canadien ont des entreprises solides	Croissance des ventes des PME	10,0 %	31 mars 2018	13,97 %	10,2 %	9,9 %
Les collectivités de l'Ouest canadien ont des capacités de développement socioéconomique	Nombre de collectivités qui bénéficient des projets de croissance économique des collectivités	1 375	31 mars 2018	1 111	1 338	1 468
Les collectivités de l'Ouest canadien ont l'infrastructure publique nécessaire pour soutenir la croissance économique	Nombre de collectivités qui bénéficient des investissements fédéraux dans l'infrastructure publique	416	31 mars 2018	475	s.o.*	s.o.*

Remarque : Les projets de DEO ne rendent pas tous compte de ces indicateurs. Les résultats globaux sont par conséquent sous-estimés. DEO prévoit réviser son cadre pour la préparation de rapports afin de produire de meilleurs rapports à l'avenir.

* Les résultats des efforts déployés par DEO pour soutenir l'infrastructure communautaire par le truchement de programmes offerts au nom d'Infrastructure Canada sont déclarés par Infrastructure Canada. L'objectif pour 2017-2018 représente les projets qui seront réalisés dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
80 086 272	80 086 272	33 169 912	32 245 443

Remarque : La diminution des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est attribuable à la fin du financement pour le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150. Le personnel sera réaffecté à d'autres priorités ministérielles telles que le Service de croissance accélérée.

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
36	25	22

Remarque : La diminution des ressources humaines de 2017-2018 à 2018-2019 est attribuable à l'achèvement du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150.

Programme 1.3 : Politique, représentation et coordination

Description

Le programme Politique, représentation et coordination a été créé en vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*; il habilite le ministre à promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien par des politiques et des programmes, et par l'établissement de relations de coopération avec des intervenants clés. Les efforts relatifs au programme Politique, représentation et coordination permettent à DEO :

- de représenter les intérêts de l'Ouest canadien, ce qui se traduit par des stratégies, des politiques et des programmes efficaces qui répondent aux besoins en matière de développement économique;
- de chapeauter les activités de collaboration aux échelles fédérale et intergouvernementale, de manière à tirer profit de possibilités clés de croissance et de diversification à long terme dans les domaines de compétence fédérale ou fédérale provinciale;
- de mener des activités de recherche et d'analyse sur lesquelles se fonderont les décisions relatives aux politiques et aux programmes.

Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués aux termes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO).

Faits saillants de la planification

Le programme Politique, représentation et coordination comprend un ensemble d'activités complémentaires destinées à cerner et à prendre en considération les questions, les défis, les possibilités et les priorités qui préoccupent l'Ouest canadien.

DEO recueille des renseignements, entreprend des analyses et élabore des conseils visant à appuyer la prise de décisions et les activités de représentation du Ministère. En 2017-2018, DEO entreprendra des activités de recherche et d'analyse économique afin de mieux comprendre les défis et les possibilités économiques dans l'Ouest canadien. Cela comprend l'engagement d'un dialogue avec des organismes de recherche externes et la tenue d'activités d'analyse et de recherche internes (p. ex., aperçus de la situation économique, analyse environnementale, recherche sur la demande pour de nouvelles technologies) qui appuient les politiques, la planification et l'élaboration des programmes du Ministère.

DEO représentera les décideurs et leur présentera un point de vue propre à l'Ouest canadien en ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes nationaux. Cela comprend l'établissement de relations avec des intervenants clés et d'autres organisations fédérales en partageant des renseignements et en collaborant sur les initiatives d'intérêts pour l'Ouest canadien.

En 2017-2018, DEO convoquera les intervenants à l'échelle de l'Ouest canadien et tiendra une réunion avec eux afin de cerner des possibilités de collaboration à l'appui d'activités de développement économique inclusives, y compris l'innovation et la croissance économique des Autochtones. DEO collaborera avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada, d'autres organismes de développement régional et des intervenants en vue de soutenir les entreprises à forte croissance, les technologies propres, l'innovation en affaires et les groupes régionaux. DEO collaborera également avec Affaires autochtones et du Nord Canada et d'autres ministères fédéraux afin d'accroître la participation autochtone au développement économique, à l'exploitation des ressources naturelles et au perfectionnement des compétences.

En 2017-2018, DEO établira des liens entre des entreprises de défense internationales ayant des obligations en matière de retombées industrielles et technologiques et des capacités et technologies de calibre mondial dans l'Ouest canadien. Cela comprend la promotion des capacités de l'Ouest canadien en réponse aux demandes des fournisseurs et l'organisation de réunions interentreprises, de journées de l'industrie et de visites de fournisseurs avec les entreprises de défense internationales.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014*	Résultats réels pour 2014-2015*	Résultats réels pour 2015-2016*
Politiques qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés considérant que les activités de DEO mettent en place des politiques appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	s. o.	31 mars 2018	82,7 %	82,7 %	82,7 %
Programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés considérant que les activités de DEO mettent en place des programmes appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	s. o.	31 mars 2018	87 %	87 %	87 %

* Les résultats sont fondés sur une enquête de 2014 réalisée par DEO. Cette enquête ne sera pas reconduite cette année étant donné que DEO prévoit réviser son cadre pour la préparation de rapports afin de produire de meilleurs rapports à l'avenir.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
8 665 668	8 665 668	8 811 323	8 864 118

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
59	60	60

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur de DEO sont disponibles sur le site Web de DEO[xiv] et dans l'InfoBase du SCT.[xv]

Services internes

Description
Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources qui sont administrés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Parmi ces groupes, mentionnons les suivants :

- Services de gestion et de surveillance;
- Services de gestion des ressources humaines;
- Services de gestion des finances;
- Services de gestion de l'information;
- Services de technologie de l'information;
- Services de gestion du matériel;
- Services des acquisitions.

Faits saillants de la planification
DEO adopte une approche efficace de gestion des ressources humaines et financières dans son administration des ressources du Ministère. DEO a été désigné comme l'un des 70 meilleurs employeurs de l'Alberta pour son milieu de travail exceptionnel et ses programmes progressistes et avant-gardistes. DEO continuera de renforcer ses pratiques de gestion afin d'améliorer l'efficience et l'efficacité de la prestation de ses programmes et services aux Canadiens.

DEO contribuera à l'initiative Objectif 2020 du gouvernement du Canada afin d'établir une fonction publique de renommée mondiale qui peut relever les nouveaux défis. DEO appuiera la gestion des talents au moyen de stratégies de recrutement et de conservation, y compris la formation et le perfectionnement des employés. Le perfectionnement accru d'une main-d'œuvre offrant un rendement élevé permettra de veiller à ce que le Ministère soit en mesure d'assurer une prestation des programmes, une analyse des politiques et un service à la clientèle de qualité supérieure.

En harmonie avec la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail, DEO adoptera la norme volontaire de santé et sécurité psychologiques en milieu de travail. DEO offre des milieux de travail sains nourris par son Code de conduite en matière de valeurs et d'éthique et ses initiatives de santé mentale et de bien-être. Parmi les preuves de la réussite de DEO dans ce domaine, mentionnons notamment :

- le plus faible taux de cas signalés de harcèlement au sein de la fonction publique;
- un taux inférieur à la moyenne d'utilisation de congés de maladie;
- des résultats positifs du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014.

DEO prévoit tenir de nouveau une enquête de référence sur la santé du milieu de travail 2013 afin de mesurer l'état d'avancement et l'efficacité des initiatives de santé mentale et de bien-être.

Compte tenu de son vaste mandat et de l'accent qu'il met sur l'adoption de processus internes plus efficaces, DEO continuera de peaufiner son rôle et son modèle de prestation de programmes afin d'obtenir les résultats attendus. Pour pouvoir offrir des services de

qualité supérieure à ses clients, DEO gérera le risque en adaptant ses processus organisationnels et ses pratiques de gestion, en adoptant de nouvelles technologies et en formant ses employés. En 2017-2018, DEO compte explorer un certain nombre de nouvelles approches afin d'améliorer sa prestation de services aux clients et de garantir une gestion efficace de ses ressources et processus internes. DEO prévoit également mettre sur pied un fonds d'innovation du Ministère, dont les coûts estimés peuvent atteindre jusqu'à 75 000 $, somme qui servira à financer les nouvelles idées présentées par les employés. Les initiatives et les budgets spécifiques seront déterminés au cours de l'année.

Pour tirer parti des ressources en 2017-2018, DEO collaborera avec d'autres organismes et ministères chargés du développement régional en vue de créer un système opérationnel commun de subventions et de contributions. Cette initiative novatrice permettra de fournir de meilleurs services au public grâce à des outils simplifiés, y compris l'accès en ligne aux services gouvernementaux et des approches communes en ce qui a trait aux besoins opérationnels. Le projet est en voie d'élaboration et devrait être terminé en mars 2019.

Le Ministère participe également à l'initiative de modernisation des installations du gouvernement du Canada. DEO créera des milieux de travail plus durables avec la modernisation des installations de Winnipeg et de Calgary en 2018. Lorsque le projet de modernisation des installations sera terminé, le milieu de travail sera plus écologique, plus sain et plus abordable.

Le Ministère crée des produits financiers, de planification, de production de rapports et de communication pour la population canadienne et les membres du Parlement et pour usage interne. En 2017-2018, DEO passera à la plateforme Canada.ca dans le cadre de l'initiative pangouvernementale de renouvellement du Web afin d'améliorer la prestation de services à la population canadienne.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
12 153 056	12 153 056	11 424 572	11 413 200

Ressources humaines (en équivalents temps plein [ETP])

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
85	85	85

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances en matière de dépenses ministérielles

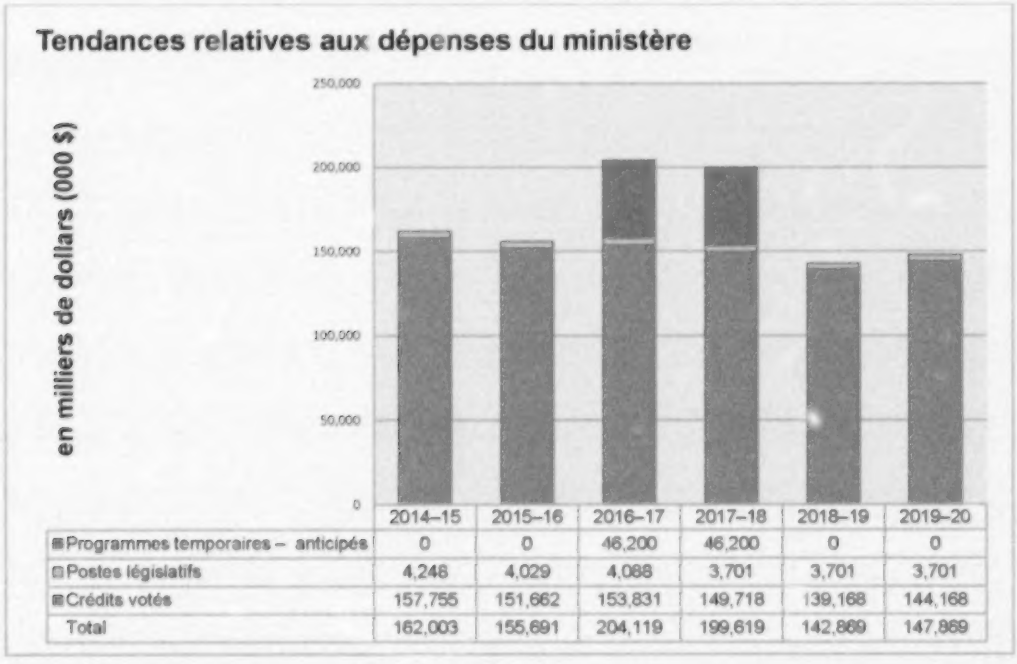

	2014–15	2015–16	2016–17	2017–18	2018–19	2019–20
Programmes temporaires – anticipés	0	0	46,200	46,200	0	0
Postes législatifs	4,248	4,029	4,088	3,701	3,701	3,701
Crédits votés	157,755	151,662	153,831	149,718	139,168	144,168
Total	162,003	155,691	204,119	199,619	142,869	147,869

L'augmentation du nombre de programmes temporaires au cours des exercices 2016-2017 et 2017-2018 est liée au Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150. Les diminutions des dépenses nettes sont liées aux paiements de transfert et aux coûts d'exploitation. Les dépenses votées en 2019-2020 tiennent compte d'une augmentation des flux de trésorerie liée à l'achèvement du transfert de fonds annuels par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) concernant le Télescope de trente mètres, engagement annoncé dans le budget de 2015.

Sommaire de la planification budgétaire pour les Programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses pour 2014-2015	Dépenses pour 2015-2016	Dépenses projetées 2016-2017	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020
Programme 1 : Développement des entreprises et innovation	107 678 368	97 298 416	99 773 207	98 714 063	98 714 063	89 463 252	95 346 298
Programme 2 : Croissance économique des collectivités	31 958 193	35 240 300	83 791 508	80 086 272	80 086 272	33 169 912	32 245 443
Programme 3 : Politique, représentation et coordination	8 736 194	8 922 602	7 582 676	8 665 668	8 665 668	8 811 323	8 864 118
Total partiel	**148 372 755**	**141 461 318**	**191 147 391**	**187 466 003**	**187 466 003**	**131 444 487**	**136 455 859**
Services internes	13 629 781	14 230 056	12 971 691	12 153 056	12 153 056	11 424 572	11 413 200
Total	**162 002 536**	**155 691 374**	**204 119 082**	**199 619 059**	**199 619 059**	**142 869 059**	**147 869 059**

Les dépenses prévues de DEO en 2017-2018 s'élèvent à 199,6 millions de dollars alors que les dépenses prévues en 2016-2017 étaient de 204,1 millions de dollars. Cela représente une diminution nette des dépenses de 4,5 millions de dollars pour 2017-2018. Cela comprend une diminution nette des contributions et d'autres paiements de transfert de 2,0 millions de dollars et une diminution des frais d'exploitation de 2,5 millions de dollars. La diminution des dépenses prévues de 2017-2018 à 2018-2019 est attribuable à la fin du financement pour les projets du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150, de la Fondation Rick Hansen et de la Saskatchewan Cattlemen's Association.

Voici les facteurs qui contribueront à la diminution nette des dépenses en 2017-2018 :

- Diminution nette de 2,0 millions de dollars en contributions et autres paiements de transfert :
    - une augmentation de 4,5 millions de dollars pour un transfert unique provenant d'Agriculture et Agriculture et Agroalimentaire Canada en vue de l'aménagement d'un Centre d'excellence en matière de gestion du bétail et du fourrage;
    - une diminution de 4,6 millions de dollars pour un financement ponctuel visant à établir le Fonds de développement économique de Churchill et de la région;
    - une diminution de 1,2 million de dollars de financement en raison du moment de la collecte de reçus issus de contributions remboursables pour le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest;

- une diminution nette de 0,7 million de dollars en aide financière étalée sur douze mois accordée à la Fondation Rick Hansen, un transfert unique de l'Agence de la santé publique du Canada pour la société Pan-Provincial Vaccine Enterprise Inc. en vue de l'achèvement d'un essai clinique et d'autres ajustements mineurs aux mouvements de trésorerie du projet.

- Diminution nette de 2,5 millions de dollars en financement de l'exploitation en raison du moment de la réception d'un report du budget d'exploitation, d'une diminution imputable à la cessation de la prestation de programmes au nom d'Infrastructure Canada et d'autres rajustements opérationnels mineurs.

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et Services internes (en équivalent temps plein ou ETP)

Programmes et Services internes	ETP pour 2014-2015	ETP pour 2015-2016	EDP prévus pour 2016-2017	EDP prévus pour 2017-2018	ETP prévus pour 2018-2019	EDP prévus pour 2019-2020
Programme 1 : Développement des entreprises et innovation	107	99	96	103	113	116
Programme 2 : Croissance économique des collectivités	35	38	45	36	25	22
Programme 3 : Politique, représentation et coordination	58	56	58	59	60	60
Total partiel	200	193	199	198	198	198
Services internes	95	94	96	85	85	85
Total	295	287	295	283	283	283

Les chiffres en matière de ressources humaines de DEO demeurent stables, et les légères fluctuations notées reflètent la réaffectation des ressources en fonction des priorités et des projets. Le Ministère continuera d'atteindre ses résultats en réaffectant ses ressources humaines de façon à mieux soutenir ses programmes.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits de DEO, consulter le Budget principal des dépenses 2017-2018.[xvi]

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de DEO. La prévision des données financières sur les dépenses et les recettes est effectuée suivant la méthode de la comptabilité d'exercice afin d'accroître la responsabilité et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de DEO.[xvii]

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés de 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats projetés de 2016-2017)
Total des dépenses	174 844 471	180 878 749	6 034 278
Total des revenus	2 073	2 269	196
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	174 842 398	180 876 480	6 034 082

En 2017-2018, le montant total des dépenses de DEO est estimé à 180,8 millions de dollars, comparativement à 174,8 millions de dollars en 2016-2017. L'écart de 6,0 millions de dollars pour le total des dépenses est attribuable en grande partie à une hausse du financement pour des projets non lucratifs et non remboursables.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique :
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

Administrateur général : Dylan Jones

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument(s) habilitant(s) :
Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien,[xviii] L.R.C. 1985, ch. 11, (4e supplément)

Année d'incorporation ou de création : 1987

Autres :

Administration centrale – Edmonton (Alberta)

Bureaux – Vancouver (Colombie-Britannique)
Edmonton et Calgary (Alberta)
Saskatoon (Saskatchewan)
Winnipeg (Manitoba)
Ottawa (Ontario)

Cadre de présentation de rapports

Voici les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes de 2017-2018 de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) :

1. **Résultat stratégique** : Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien
    - 1.1 **Programme** : Développement des entreprises et innovation
        - 1.1.1 **Sous-programme** : Commerce, investissement et accès aux marchés
        - 1.1.2 **Sous-programme** : Productivité et croissance des entreprises
        - 1.1.3 **Sous-programme** : Constitution des capacités en matière d'innovation
        - 1.1.4 **Sous-programme** : Commercialisation de la technologie
    - 1.2 **Programme** : Croissance économique des collectivités
        - 1.2.1 **Sous-programme** : Programmes d'infrastructure
        - 1.2.2 **Sous-programme** : Développement des collectivités
        - 1.2.3 **Sous-programme** : Programme de développement des collectivités
        - 1.2.4 **Sous-programme** : Initiatives économiques ciblées
    - 1.3 **Programme** : Politique, représentation et coordination
        - 1.3.1 **Sous-programme** : Représentation et coordination
        - 1.3.2 **Sous-programme** : Analyse économique

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur de DEO sont disponibles dans le site Web de DEO[xix] et dans l'InfoBase du SCT.[xx]

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponible dans le site Web de DEO.[xxi]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars
- Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices
- Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- Financement pluriannuel initial

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales.[xxii] Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7

Téléphone : 780-495-4164
Télécopieur : 780-495-4557
Site Web : http://www.wd-deo.gc.ca

Annexe A : Définitions

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plans)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priorities)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

i. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, http://www.wd-deo.gc.ca

ii. Service de croissance accélérée, http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1084719

iii. Lettres de mandat des ministres, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat

iv. Statistique Canada, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises 2014. Ce sondage comprend les territoires avec la Colombie-Britannique. http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2941

v. Statistique Canada, 2011. Enquête nationale auprès des ménages, http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/index-fra.cfm

vi. Financial Post http://business.financialpost.com/news/fp-street/an-emerging-market-at-home-how-canadian-banks-are-making-a-big-push-into-aboriginal-banking

vii. Statistique Canada, Scolarité au Canada : niveau de scolarité, domaine d'études et lieu des études, 2013, http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-012-x/99-012-x2011001-fra.cfm

viii. Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0037, http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?id=0510037&p2=33&retrLang=fra&lang=fra

ix. Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/99.asp

x. Évaluation de la productivité et de la croissance des entreprises, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/60.asp

xi. Initiative de développement économique, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/11564.asp

xii. Organisations francophones à vocation économique, http://www.wd.gc.ca/fra/257.asp

xiii. Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/18872.asp

xiv. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada : Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/19278.asp

xv. InfoBase du SCT, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

xvi. Budget principal des dépenses 2017-2018, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp

xvii. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/59.asp

xviii. Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/W-6.8/

xix. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada : Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/19278.asp

xx. InfoBase du SCT, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

xxi. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada : tableaux de renseignements supplémentaires,

http://www.wd-deo.gc.ca/fra/19277.asp

xxii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp